Ontario **ServiceOntario**

Demande de changement de nom pour un nom unique

Loi sur le changement de nom

Renseignements importants

Utilisez cette demande pour changer le nom d'une personne pour un seul nom qui est déterminé conformément à la culture traditionnelle de la personne. Cette demande doit être remplie et présentée en même temps que des éléments de preuve à l'appui montrant la pratique relative au nom unique (voir la section D) avec la demande de changement de nom d'un adulte ou une demande de changement de nom d'un enfant.

Tapez ou écrivez lisiblement en caractères d'imprimerie à l'encre bleue ou noire. Ceci constitue un dossier officiel permanent.

Section A : À propos du demandeur (la personne qui demande à changer de nom)

Nom - Nom officiel actuel du demandeur

Nom de famille ou nom unique	Prénom	Autres prénoms

Adresse postale

Numéro d'app.	Numéro municipal	Rue	Case postale

Ville/Village	Province/Territoire

Pays	Code postal

Téléphone de jour (avec l'indicatif régional)

Section B : Au sujet du changement de nom demandé

Nom actuel de la personne dont le nom sera changé

Nom de famille ou nom unique	Prénom	Autres prénoms

Remarque : Ce nom doit correspondre aux éléments de preuve présentés à la section D ainsi qu'au nom figurant sur la page1 du formulaire de demande de changement de nom.

Nom unique demandé

Date de naissance (aaaa/mm/jj)	Lieu de naissance (Ville/Village, Province/Territoire/État, Pays)

Section C : À propos de la demande

J'atteste que :

1. Je suis **(cocher une case)** :

- ☐ une personne de 16 ans ou plus; je m'identifie comme membre d'une culture traditionnelle ayant pour pratique d'attribuer un nom unique et je demande à changer de nom pour avoir un nom unique.
- ☐ un parent ayant la garde légale de mon enfant; je m'identifie comme membre d'une culture traditionnelle ayant pour pratique d'attribuer un nom unique et je demande à changer le nom de mon enfant pour lui donner un nom unique.
- ☐ un parent ayant la garde légale de mon enfant; mon enfant s'identifie comme membre d'une culture traditionnelle ayant pour pratique d'attribuer un nom unique et je demande à changer le nom de mon enfant pour lui donner un nom unique.
- ☐ une personne ayant la garde légale de l'enfant sans être son parent; l'enfant s'identifie comme membre d'une culture traditionnelle ayant pour pratique d'attribuer un nom unique et je demande à changer le nom de l'enfant pour lui donner un nom unique.

2. La culture traditionnelle mentionnée au point 1 (ci-dessus) qui a pour pratique de donner un nom unique est

_____

Nom de la culture traditionnelle

3. Le nom unique demandé dans la section B de la présente demande est déterminé de manière conforme à cette culture traditionnelle.

 © Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022

4. Les déclarations faites dans la présente demande sont véridiques et exactes, et je sais que toute fausse déclaration faite intentionnellement constitue une infraction.

Signature	Date (aaaa/mm/jj)

Section D : Éléments de preuve à l'appui de la demande de nom unique

Je fournis la preuve suivante à l'appui de la demande de nom unique (**cocher une case**) :

- ☐ Une photocopie d'un certificat de naissance ou une copie certifiée conforme d'un enregistrement de naissance portant un nom unique (délivré par l'Ontario, un autre ressort ou une communauté autochtone) à l'égard de l'enfant ou d'un de ces parents.
- ☐ Une photocopie d'un certificat de changement de nom de l'Ontario portant le nom unique d'un parent de l'enfant.
- ☐ Une confirmation par un tiers que la culture traditionnelle a pour pratique de donner un nom unique (remplir la section E de la présente demande).

Section E : Confirmation par un tiers que la culture traditionnelle a pour pratique de donner un nom unique

(Remplir seulement si cette option est sélectionnée à la section D.)

Instructions au demandeur

Trouvez un organisme culturel sans but lucratif pertinent, une communauté autochtone ou un chercheur universitaire en mesure de confirmer que la culture traditionnelle identifiée à la section C de la présente demande a pour pratique de donner un nom unique, et demandez-lui de remplir la confirmation ci-dessous.

Tiers pouvant confirmer que la culture traditionnelle a pour pratique de donner un nom unique

Organisation	Qui est considéré comme un représentant	Renseignements à fournir
Organisme culturel sans but lucratif Organismes sans but lucratif enregistrés au Canada, y compris les organismes d'établissement, les centres culturels ou les églises, dont le nom figure dans la liste des organismes de bienfaisance sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada.	Un dirigeant de l'organisme (directeur, président, trésorier, directeur financier, secrétaire)	- Culture représentée par l'organisme - Nom de l'organisme : - Adresse postale de l'organisme - Numéro de téléphone de l'organisme - Numéro d'enregistrement de l'organisme (liste des organismes de bienfaisance sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada. - Nom du représentant, titre, signature et date de signature
Communauté ou organisme autochtone Une communauté ou un organisme autochtone ou un organisme représentant un peuple autochtone	Un dirigeant ou personne capable de représenter la communauté (chef ou chef de bande)	- Culture traditionnelle représentée par l'organisme - Nom de la communauté - Adresse postale de la communauté - Numéro de téléphone de la communauté - Numéro de bande de la communauté, le cas échéant - Nom du représentant, titre, signature et date de signature
Chercheur universitaire Un chercheur ayant des connaissances expertes sur une culture traditionnelle en particulier ou sur les pratiques d'attribution de nom ou un domaine connexe, et qui est affilié à un établissement d'enseignement supérieur (collège, université)	Un chercheur universitaire ayant des connaissances ou une spécialisation dans une culture traditionnelle en particulier ou dans les pratiques d'attribution de nom ou un domaine connexe	- Culture traditionnelle en question - Nom de l'établissement - Adresse postale du chercheur à l'établissement - Numéro de téléphone du chercheur à l'établissement - Nom du département à l'établissement - Nom du chercheur, titre, signature et date de signature

Confirmation solennelle par un tiers

En signant cette confirmation, je, _____ , déclare représenter
Nom et titre

l'organisme culturel sans but lucratif, la communauté ou l'organisme autochtone ou être un chercheur universitaire affilié à un établissement d'enseignement supérieur, conformément à la description figurant à la section E de la présente demande.

Je confirme que _____ (identifiée à la section C) a pour pratique de donner un
Nom de la culture traditionnelle

nom unique.

1. Nom de l'organisme culturel sans but lucratif, de la communauté autochtone ou de l'établissement d'enseignement

2. Adresse postale de l'organisme, de la communauté autochtone ou de l'établissement

Bureau	Numéro municipal	Rue	Case postale

Ville/Village	Province/Territoire
Pays	**Code postal**

3. Numéro de téléphone de l'organisme culturel sans but lucratif, de la communauté autochtone ou de l'établissement d'enseignement (avec l'indicatif régional)

4. Numéro d'enregistrement commercial, numéro de bande (le cas échéant) ou le nom du département

Signature	Date (aaaa/mm/jj)

On pourrait communiquer avec vous pour vous demander d'attester de la véracité des renseignements contenus dans cette confirmation et de déclarer que vous l'avez signée au nom de la personne nommée dans la section A ou B.

Section F : Traduction des documents qui ne sont pas en anglais ou en français

Si tout ou partie d'un document envoyé à l'appui de votre demande de changement de nom n'est pas rédigé en anglais ou en français, vous devez nous envoyer une traduction anglaise ou française. Si une traduction est requise, votre demande doit comprendre :

- une photocopie complète du document devant être traduit;
- une photocopie complète de la traduction du document original;
- une déclaration écrite originale de l'une des personnes suivantes :
  1) un traducteur professionnel, qui indique son statut professionnel en tant que traducteur (cette déclaration n'a pas à être assermentée);
  2) une personne qui n'est pas un traducteur professionnel (cette déclaration doit être assermentée devant un commissaire aux affidavits).

La déclaration écrite originale du traducteur doit indiquer ce qui suit :

- Le traducteur comprend l'anglais ou le français ainsi que la langue du document original.
- Le traducteur est d'avis que la traduction est complète et fidèle.

Si la déclaration écrite originale du traducteur paraît sur la traduction du document original, la traduction du document original doit être présentée sous sa forme d'origine. Une photocopie ne sera pas acceptée.

Les photocopies et les déclarations du traducteur ne seront pas retournées, à moins qu'un original avec la déclaration écrite soit présenté.

Les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire ainsi que dans d'autres documents soumis avec cette demande sont recueillis aux termes de la *Loi sur le changement de nom*, L.R.O. 1990, chap. C.7, modifiée, et peuvent servir à enregistrer et à consigner les naissances ou les changements de nom, à fournir des copies certifiées conformes, des extraits, des certificats, des avis de recherche et des photocopies, ainsi qu'à des fins statistiques, de recherche, d'application de la loi, d'adoption et de divulgation de renseignements sur l'adoption. Toute déclaration fausse faite intentionnellement sur la présente demande ou sur tout autre document fourni avec cette demande constitue une infraction. Pour toutes questions concernant la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec la registraire générale adjointe de l'état civil au Bureau du registraire général à l'état civil à l'adresse suivante : C.P. 4600, 189 Red River Road Thunder Bay (Ontario) P7B 6L8. Téléphone : 1-800-461-2156 ou 416-325-8305. ATS sans frais : 1-800-268-7095. ATS Toronto : 416-325-3408.

Sauvegarder | Imprimer | Effacer